

DISPENSE DE SUIVRE UN COURS

1. Demande

NOM : Prénom : CLASSE :

demande à être dispensé(e) du cours de/d' :

durant le semestre automne printemps de l'année scolaire 20..... – 20.....

Signature de l'élève ou son représentant légal (si l'élève est mineur-e) :

2. Préavis du maître

Nom du maître :

favorable défavorable

Lausanne, le Signature

3. Préavis du maître d'apprentissage

Timbre et signature :

favorable défavorable

....., le

4. Décision de la direction

La dispense :

est accordée n'est pas accordée

Lausanne, le Signature :, doyen(e)

5. Rappel des dispositions qui régissent une dispense

Peut être dispensé(e) l'élève qui sera soumis(e) à un test d'évaluation, et qui aura obtenu un résultat "très bon" à "excellent" (5.5 ou 6.0)

S'il (si elle) satisfait à ces conditions, l'élève est autorisé(e) à quitter l'école durant les heures consacrées à l'enseignement de la matière concernée par la dispense.

Toutefois, l'intéressé(e) doit effectuer les travaux écrits organisés dans sa classe. Il lui incombe de s'informer sur la date et la matière de l'épreuve. La note doit être de 5.5 ou 6.0. Dans le cas contraire, le professeur est en droit de demander l'annulation de la dispense avec effet immédiat.

Une dispense n'est valable que pour le semestre en cours, et elle doit donc être renouvelée au début de chaque semestre.